

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CCE / EIES N° 00000055

du 05 MAI 2015



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,
PROTECTION OF NATURE AND
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

Le Ministre de l'Environnement, la Protection de la Nature et du Développement Durable

- Vu** la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** le décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Vu** l'arrêté N° 0070/MINEP du 22 Avril 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une Etude d'Impact Environnemental ;
- Vu** le rapport de Comité Interministériel de l'Environnement ;
- Considérant les nécessités de service,
- Certifie que:**

LA SOCIETE PALLISCO, B.P 394 DOUALA - CAMEROUN

a effectué toutes les procédures techniques nécessaires et respecté la réglementation en matière d'Etude d'Impact Environnemental et Social pour le projet **d'exploitation de l'UFA 10 047b sise dans le département du Haut Nyong, région de l'Est.**

Au vu de cette étude d'impact environnemental et social préalable à ce projet, est délivré le présent Certificat de Conformité Environnementale pour servir et valoir ce que de droit.-

Le Ministre Délégué

Dr. Nana Oshobokun Ojilaka

